

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE SAINT-SACREMENT**

Lundi 2 octobre 2018 à 19 h

Présences :	Caroline Blais	Parent
	Sonia Chouinard	Parent
	Ian Duchesne	Parent
	Marie-Hélène Hamel	Parent
	Anne-Marie Sénéchal	Parent
	Isabelle Baribeau	Enseignante
	Christine Carrier	Enseignante
	Nathalie Hamel	Enseignante
	Christine Lamy	Directrice
Absences :	Claire-Annette Gauthier	Éducatrice
	Marie-France Rousseau	Responsable au service de garde
	Édith Thibault	Commissaire

1. Ouverture de la rencontre

1.1 Consignation des présences et vérification du quorum

Constatant qu'il y a quorum, la directrice, madame Christine Lamy, déclare l'ouverture de la séance du conseil d'établissement à 19 h.

2. Accueil des nouveaux membres

Madame Lamy souhaite la bienvenue et demande à tous les membres du conseil de se présenter.

3. Questions du public

Le parent d'un enfant de 5^e année questionne le conseil au sujet des sorties scolaires (plus particulièrement le camp Kéno, généralement prévu pour les 5^e année) et des frais associés. Madame Lamy ne peut lui fournir qu'une réponse partielle, puisque le conseil doit statuer sur les sorties scolaires précisément lors de la présente rencontre. Le parent sera informé par Madame Lamy de la décision du conseil.

4. Élection d'un président

CÉ 18/19-01 Madame Sonia Chouinard propose sa candidature. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Élection d'un vice-président

CÉ 18/19-02 Madame Anne-Marie Sénéchal propose sa candidature. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6. Dénonciation d'intérêt

Madame Lamy remet un formulaire à remplir par tous les membres parents qui auraient des intérêts personnels qui pourraient les mettre en conflit par rapport à leur rôle au sein du conseil d'établissement. Elle demande aux personnes concernées de lui remettre le formulaire dûment rempli à la fin de la rencontre.

7. Adoption de l'ordre du jour

CÉ 18/19-03 Il est proposé par madame Marie-Hélène Hamel et appuyé par madame Nathalie Hamel d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

8. Nomination d'un secrétaire

CÉ 18/19-04 Madame Marie-Hélène Hamel propose sa candidature. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Nomination des représentants de la communauté

Madame Marie-Hélène Hamel propose de contacter les propriétaires de la Quincaillerie St-Sacrement et du Mot de tasse.

10. Adoption du procès-verbal du 11 juin 2018

CÉ 18/19-05 Il est proposé par madame Sonia Chouinard et appuyé par madame Caroline Blais d'adopter le procès-verbal tel quel.

11. Suivi au procès-verbal du 11 juin 2018

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal.

Décisions

12. Règles de régie interne

CÉ 18/19-06 Madame Lamy fait la lecture des règles de régie interne du conseil d'établissement.

Il est proposé par madame Caroline Blais et appuyé par madame Isabelle Baribeau d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement.

13. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2018-2019

CÉ 18/19-07 Madame Lamy propose un calendrier des rencontres du conseil d'établissement. En raison d'un conflit d'horaire pour un membre, la rencontre du 4 février est déplacée au 29 janvier. Le nouveau calendrier est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

14. Approbation des sorties scolaires 2018-2019

CÉ 18/19-08 Madame Lamy rappelle la nouvelle directive ministérielle qui stipule qu'il n'est plus possible de charger aux parents les sorties scolaires en lien avec le contenu des programmes d'étude. Les activités « à l'école » (telles une animation pour l'Halloween, une rencontre avec un auteur, etc.) doivent être gratuites et seront financées par deux mesures gouvernementales, soit « École inspirante » et « Sorties scolaires en milieu culturel ».

Pour les sorties scolaires sans lien avec l'activité éducative (c'est-à-dire le contenu des programmes d'études), ayant un objectif de socialisation, de loisir ou de divertissement : celles-ci peuvent être chargées aux parents, elles ne sont pas obligatoires, mais une activité de remplacement gratuite doit être offerte à l'école. Il est adopté à l'unanimité de procéder à un sondage pour vérifier l'intérêt des parents pour chaque sortie qui sera proposée telle que décrite dans le présent paragraphe.

Madame Lamy rappelle qu'auparavant, 80 % des enfants devaient participer à une activité pour que celle-ci ait lieu. Il est adopté à la majorité de maintenir le taux de 80 % de participation pour qu'une telle sortie ait lieu.

Madame Lamy présente ensuite toutes les sorties scolaires rattachées à chaque degré. Elles sont principalement reliées aux apprentissages pédagogiques des modules de recherche du programme primaire. Les coûts de ces activités sont assumés par les deux mesures gouvernementales abordées précédemment ; les parents n'ont donc rien à défrayer pour celles-ci.

Il est proposé par madame Sonia Chouinard et appuyé par madame Nathalie Hamel d'approuver les sorties scolaires 2018-2019.

15. Location du gymnase

CÉ 18/19-09 Madame Christine Lamy présente la demande d'une association de copropriétaires de condominiums qui souhaite louer le gymnase pour une assemblée. Il est proposé par madame Caroline Blais et appuyé par madame Anne-Marie Sénéchal de donner une réponse favorable.

Informations

16. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2018-2019

CÉ 18/19-10 Madame Lamy explique que le budget du conseil d'établissement permet d'assurer son bon fonctionnement. Les sommes non dépensées à la fin de l'année scolaire sont ajoutées au budget de l'année suivante.

L'année dernière, le conseil d'établissement avait autorisé les récompenses visant à remercier les brigadiers scolaires (344,64 \$) et les tuteurs (384,92 \$). La somme de 759,56 \$ a été octroyée, mais dans le mauvais poste budgétaire. De plus, les enseignants membres du CE ont droit annuellement à une compensation pour la participation aux rencontres, ce qui a totalisé un montant de 600,34\$. Ainsi, madame Lamy demande s'il est possible de corriger l'erreur afin que les montants soient soustraits du budget du conseil d'établissement, tel que décidé l'an passé.

Il est proposé par madame Sonia Chouinard et appuyé par madame Anne-Marie Sénéchal de transférer les sommes dans le poste budgétaire approprié.

Il est aussi nécessaire de prévoir un budget pour les frais de gardiennage et de déplacement des membres ainsi qu'une compensation pour les enseignants participant au conseil d'établissement.

Il est proposé par madame Caroline Blais et appuyé par madame Nathalie Hamel d'approuver les dépenses de gardiennage et de déplacement ainsi que les sommes pour la compensation des enseignants participant au conseil d'établissement.

17. Éducation à la sexualité

Madame Lamy explique que le ministre a annoncé, pour 2018-2019, l'obligation d'aborder des thèmes liés à la sexualité au primaire et au secondaire, et ce, en respectant l'âge des élèves. Un budget est alloué à la commission scolaire et à chaque école pour développer ce dossier. Le nombre d'heures prévues peut varier entre 5 et 10 pour l'année. Une procédure est disponible si un parent refuse que son enfant participe à de telles activités. Madame Lamy prévoit que ces activités seront implantées graduellement à partir du mois de février. L'éducatrice spécialisée pourrait aussi appuyer les enseignants qui le souhaitent.

18. Contenus en Orientation Scolaire et Professionnelle (COSP)

L'année dernière, le ministère a ajouté aux programmes d'étude des contenus en orientation scolaire et professionnelle au troisième cycle. L'implantation est terminée, il y a six activités prévues cette année c'est-à-dire trois par niveau.

19. Projet éducatif 2019-2022

En lien avec la loi 105, l'école doit maintenant faire son projet éducatif, qui sera adopté le 10 juin. Exceptionnellement, le projet s'étale sur trois années au lieu de cinq ans.

20. Règles de conduite et mesures de sécurité

Après discussion avec les membres de l'équipe-école, il a été établi que certains problèmes émanaient des règles de conduite. Il y a donc un projet en cours qui permettra de les revoir, ce qui améliorera le climat éducatif.

21. Correspondances et informations

21.1. Du président

Madame Sonia Chouinard recevra les informations à la suite de sa nomination. Elle en fera la lecture, s'il y a lieu, lors du prochain conseil d'établissement.

21.2. Du représentant du comité de parent

Aucune rencontre n'a eu lieu pour l'instant.

21.3. De la représentante du service de garde

Madame Marie-France Rousseau est absente et il n'y a donc aucune information donnée aujourd'hui. On signale tout de même un retard dans l'envoi des états de compte. Madame Lamy fait le suivi pour corriger le problème.

21.4. De la représentante de l'OPP

Madame Caroline Blais rappelle qu'un substitut sera nécessaire à compter de février en raison de son départ. La rencontre de l'OPP a eu lieu le 25 septembre et a permis d'expliquer ce qu'est l'OPP et quelles sont les activités prévues. Madame Blais souligne la bonne participation des parents lors de l'activité d'épluchette de blé d'inde et suggère pour l'an prochain qu'un maïs soit offert gratuitement à chaque enfant inscrit à l'école, et ce, dans un souci d'équité puisque certains parents ne peuvent pas se présenter à l'activité et leur enfant ne peut pas s'acheter de blé d'inde. Elle croit que les profits réalisés dans le cadre de l'événement permettraient de défrayer le coût des maïs offerts.

21.5. De la direction de l'établissement

Madame Lamy revient sur l'assemblée générale des parents. La formule à 17 h 00 a bien fonctionné et plusieurs parents ont manifesté l'intérêt de se joindre au conseil d'établissement. Des parents étaient aussi intéressés à se joindre à la Fondation.

L'aide aux devoirs et les activités parascolaires ont débuté aujourd'hui. Madame Lamy indique aussi que dans le cadre de la première communication, les enseignants doivent donner des commentaires pour chaque élève. Ces commentaires seront disponibles aux parents sur le portail d'ici le 15 octobre. En terminant, elle ajoute que Force 4 (affiliée à Pierre Lavoie) doit venir à l'école en novembre pour tourner une capsule web dans le but de faire bouger les élèves.

22. Autres sujets

Il n'y a pas d'autre sujet.

23. Levée de l'assemblée

CÉ 18/19-11 Madame Anne-Marie Sénéchal et madame Christine Carrier proposent la levée de l'assemblée à 20h40.

Sonia Chouinard
Présidente

Christine Lamy
Directrice